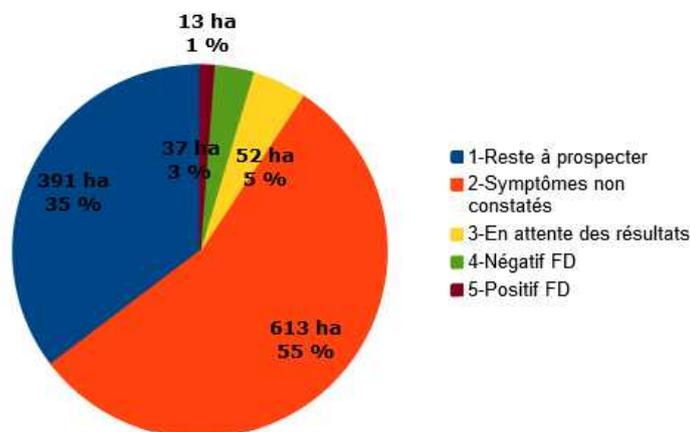


Bulletin d'information hebdomadaire « flavescence dorée » DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes / SRAL

Prospection des vignes du périmètre de lutte obligatoire Diois - Bilan provisoire du 27 septembre 2019¹

La surface de vigne à prospecter dans le périmètre de lutte obligatoire Diois en 2019 est de 1 106 ha.
996 ha ont été prospectés, soit 90 % de l'objectif. (2)

Tous les résultats n'ont pas encore été transmis ou pris en compte.



NB 1 : Dans le diagramme, est considérée la surface totale des parcelles.

NB 2 : pour la catégorie « 5-Positif FD », sont prises en compte les parcelles présentant au moins un cep flavescents après analyse.

Commune indemne en 2018 et présentant des ceps flavescents en 2019 : -

Nom de la commune	Surface (ha) de vigne à prospecter	%age de surface prospectée	Nombre de ceps flavescents (confirmés après analyse)	Nombre de parcelles présentant des ceps flavescents
AOUSTE-SUR-SYE	0,0	-	0	0
AUBENASSON	0,2	0 %	0	0
AUREL	186,3	100 %	12	9
BARNAVE	0,0	-	0	0
BARSAC	129,2	100 %	14	8
BEAUFORT-SUR-GERVANNE	27,4	100 %	0	0
CHÂTILLON-EN-DIOIS	73,1	75 %	0	0
DIE	0,2	0 %	0	0
ESPENEL	55,5	100 %	0	0
LAVAL-D'AIX	0,1	0 %	0	0
MENGLON	71,0	82 %	0	0
MIRABEL-ET-BLACONS	0,0	-	0	0
MONTCLAR-SUR-GERVANNE	0,0	-	0	0
MONTLAUR-EN-DIOIS	13,3	100 %	0	0
MONTMAUR-EN-DIOIS	7,5	100 %	0	0

¹ Date des dernières données (parcelle prospectée, résultat d'analyses) intégrées dans la base de la FREDON Auvergne-Rhône-Alpes.

(2) Les surfaces en surveillance autonome ne sont pas comptées dans ce bilan.

NB : Résultats d'analyses de feuilles de vigne présentant des symptômes de jaunisse prélevées dans les parcelles prospectées. Les analyses sont conduites par des laboratoires agréés selon le protocole national.

Nom de la commune	Surface (ha) de vigne à prospecter	%age de surface prospectée	Nombre de ceps flavescents (confirmés après analyse)	Nombre de parcelles présentant des ceps flavescents
PIÉGROS-LA-CLASTRE	18,8	99 %	0	0
PONET-ET-SAINT-AUBAN	55,0	71 %	0	0
PONTAIX	63,9	99 %	0	0
POYOLS	4,4	100 %	0	0
RECOUBEAU-JANSAC	0,0	-	0	0
SAILLANS	25,7	104 %	0	0
SAINT-BENOIT-EN-DIOIS	12,9	100 %	0	0
SAINT-ROMAN	78,5	61 %	0	0
SAINT-SAUVEUR-EN-DIOIS	53,8	60 %	0	0
SAINTE-CROIX	0,0	-	0	0
SOLAURE EN DIOIS	12,7	100 %	0	0
SUZE	58,8	76 %	0	0
VERCHENY	168,3	100 %	13	4



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne-Rhône-Alpes

Service régional de l'alimentation

Sources : FREDON Auvergne-Rhône-Alpes,
Agrivalys 71, IFV